

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec un entrain superbe. D'un seul coup de dent, la première salée fut réduite du tiers, et prit la forme d'un croissant.

— Elles n'ont que deux morses, dit Favey, dont l'appétit venait en mangeant. Et, pliant le croissant en deux, il en eut facilement raison.

— Pas mauvaises, reprit-il, mais c'est tout de même un peu sec.

— Aloo, ça bourre vite, ajoute Grognez.

Puis se tournant vers le comptoir :

— Madame, un demi de Sainsafe, si vous plaît. C'est bien un peu matin, mais voilà.

— Ça dépend des habitudes, du tempérament, dit la dame.

— Eh bien, Dieu soit loué, le tempérament va pas mal, et le coffre est enco solide, c'est l'essenciet... Pas vrai, beau-frère ?

— Jamais j'ai été mieux, répond Favey en remplissant les verres, tant pis pour les médecins. D'ailleurs, quand même on n'est pas tant bien, faut pas les consurter, parce qu'ils vous défendent tout de suite ce qui vous fait plaisir ; alors ça vous affaiblit, épi on vient malade tout de bon. Aussi, quand celui de chez nous me demande comment va la santé, je lui dis tout de suite : « Ça pourrait pas mieux aller, mossieu le docteur ».

— A présent, allons voir un peu ce tir cantonat, fit Grognez en regardant la pendule. C'est qu'il y a un bon bout d'ici à Beaulieu, nous connaissons ça.

— Vous pouvez prendre un fiacre sur la place, dit la dame du comptoir.

— Tiens, c'est une idée ! Voyons, beau-frère, veut-on se lâcher un véhi-tiule ?

— D'accord. Ça n'arrive pas tant souvent.

— Va comme il est dit. En avant !

Et Grognez, avisant un cocher :

— Pssst !... amenez-voir ici votre cariole pour nous mener au tir cantonat.

Ils prirent place dans la voiture avec un petit air crâne, regardant à droite et à gauche les passants, auxquels ils semblaient dire : « C'est nous, c'est Favey et Grognez ; on ne vous doit rien ! »

En suivant le chemin du Pré-du-Marché, Grognez dit à son beau-frère :

— Mais, dis donc, on ne se reconnaît plus par là ; c'est tout en maisons. Les autres fois, on passait entre deux z'haies jusqu'à Beaulieu. C'est comme en montant de la gare ; as-tu vu quelle pétée de bâtisses neuves !... J'sais pas où l'argent se prend pour tout ça.

— Ah ! oui bien moi, répond Favey. Y a quelques jours, en parlant de Lausanne avec notre notaire, il m'a tout ça esplié : On possède, je suppose, quatre ou cinq mille francs ; on achète un

bocon de terrain grand comme un mouchoir de poche, bien souvent, épi on bâtit dessus cinq ou six étages. Tu comprends ?... le terrain n'est [pas chai du côté du ciel, comme dit mossieu le notaire.

Epi, y a pas seulement besoin d'architecte, un simple entrepreneur fait les plans ; c'est bien méieur marché. Alors, quand les murs ont deux pieds de haut, on va à la tièce hypothétière, on montre les plans au directeur, qui vous dit comme ça : « On vous fera des fonds, si vous voulez ; combien vous faudrait-il ?

— Si mossieu pouvait mettre quarante mille, ça me ferait plaisir.

— Eh bien, repassez la semaine prochaine, je soumettrai l'affaire au conseil.

Voilà comment ça se fait. Epi on leur donne des acomptes à mesure que les pierres s'agillent les unes sur les autres, pour payer les maîtres d'état. Alors, comme ça on est propriétaire d'une maison qu'on doit toute, depi la cave jusqu'à la girouette du toit.

Mais le plus beau, tu sais ?... on défalque sur la dette et on ne paie l'impôt que sur le mouchoir de poche !... Comment trouves-tu le bouïou ?

— Te bombarde-t-y pas !... Je connais-sais pas cette manigance...

— Entrez, entrez, mesdames et messieurs, venez voir la célèbre ménagerie !... Un franc pour les grandes personnes, moitié prix pour les enfants !... Venez voir, mesdames et messieurs, venez voir !... Dans dix minutes, le repas des animaux ! Entrez ! Entrez !... !

— Quelles dieulées !... fit Grognez, interrompu par ce boniment, à leur arrivée à Beaulieu. Tonnerre qu'elle chaleur !... Ce n'est que dix heures, et on canfare déjà. Paie voir le cocher.

Et s'approchant de Favey, il ajoute à demi-voix : « Donne-lui pour trois dé-cis en surplus ; il a l'air d'un bon zigüe. »

(A suivre).

Les servantes millionnaires. — Un original vient de mourir à Odessa, en laissant quatre millions de roubles à ses quatre nièces, qui vivaient jusqu'alors dans une situation plus que modeste ; mais craignant d'altérer, par un changement de fortune subit, les habitudes d'ordre et d'épargne de ses héritières, il leur a imposé une singulière épreuve : elles n'entreront en possession de leur legs qu'après avoir accompli une période de service de quinze mois. Elles devront, pendant ce temps-là, remplir une fonction des plus humbles et s'engager comme femmes de chambre, lessiveuses, filles de ferme ou charbonnières.

La police locale est chargée du contrôle des heures et trois exécuteurs testamentaires devront veiller à ce que tout se passe selon les prescriptions du défunt. Les quatre héritières ont com-

mencé leur temps d'épreuve il y a deux mois avec entrain et zèle. Jusqu'à présent, elles ont déjà reçu 863 demandes en mariage.



Verbes irréguliers. — L'autre jour, nous dit un rédacteur d'un journal parisien j'ai rencontré au Pont-Royal un Anglais. Tout en causant avec lui, il se plaignait amèrement de l'irrégularité des verbes français qu'il apprenait.

Le verbe *aller*, disait-il, est impossible. Il avait toutes les peines du monde à retenir le premier temps ; il voulait absolument me le dire.

Ah ! mon Dieu, que j'ai donc ri de bon cœur lorsqu'il s'est mis à le réciter. Un jeune voyageur français, qui se donnait pour maître de langues, le lui avait appris ainsi :

Je vais	Nous partons
Tu viens	Vous rentrez
Il sort	Ils dorment.

Quelle irrégularité !

Dans une agence matrimoniale :

— Mon Dieu, madame, je ne dis pas que cette jeune fille ne soit pas agréable... mais c'est sa claudication qui me déplaît : elle boite en marchant.

— C'est vrai ; mais vous ne vous en apercevez seulement pas quand elle est assise.

THÉÂTRE. — *Les Fourchambault* ont été, jeudi, admirablement interprétés par nos acteurs. On peut maintenant le dire sans hésitation : nous avons une troupe excellente digne de tous nos encouragements. Les amateurs de comédie — ils sont nombreux à Lausanne — n'ont plus aucune excuse pour ne pas donner leur appui à notre directeur, qui, cette année, s'efforce de satisfaire les plus difficiles.

Demain, dimanche, à 8 heures, **Le Médecin des enfants**, drame en 5 actes, de A. Bourgeois et A. d'Ennery. Jeudi prochain, une nouveauté pour Lausanne, **La Marquise de Charley**, pièce traduite de l'anglais, qui a eu grand succès à Paris.

Billets chez MM. Tarin et Dubois.

Nous venons de recevoir de nouvelles et intéressantes publications de la Librairie F. Payot. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

On peut lire le *Conteur Vaudois*, à Paris, chez M. Roset, marchand de vins, 78, rue des Petits-Champs.

L. MONNET.

AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1896
PAPETERIE L. MONNET
3, Pépinet, 3

LAUSANNE — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.